

TC-AMt / Philippeville, le 04 Mars 2024

Opération de Développement Rural de Couvin

Compte rendu de la réunion de la Commission Locale de Développement Rural 29 février 2024 – Hôtel de Ville de Couvin

Objet de la réunion : Approbation du rapport Annuel 2023, état d'avancement des projets, Programmation des projets du PCDR dans les 3 ans, Etat d'avancement des projets en convention (Halles, Maison du Bailly et Place d'Aublain), Relance de candidature pour la CLDR, Budget participatif et Divers.

- **Commune de Couvin :**

*M. Bernard GILSON, Echevin
M. Vincent DELIRE, Conseiller*

- **Mesdames, Messieurs :**

*Patrick BEROUDIAUX
Jean François BRIHAYE
Sébastien CARBONNELLE
Christiane DUBUC
Christophe MAHY
Philippe MERLEVEDE*

*Philippe MEURANT
Delphine NEVEUX
Marie-Françoise PARMENTIER
Fernand PLATBROOD
Yves RENARD*

- **FRW :**

*Thomas CONSTANT, Agent de Développement
Anne MAITRE ; Agent de Développement*

- **Invité :**

Jean-Michel Halsberghe, riverain

- **Excusés :**

*Maryse BOURLARD
Jean LEMAIRE
Régis MAREE
Samuel MORAUX
Sébastien MORAUX
Bernard PAQUET*

*Marie-Elisabeth PETITJEAN-
COLINET
Séverine POINT
Olivier PREYAT
Frédérique VAN ROOST
Roger VERNIERS*

Accueil

La rencontre débute par un mot de bienvenue de Bernard GILSON, Président de la CLDR, qui accueille les membres. Il laisse ensuite la parole à Thomas CONSTANT de la Fondation Rurale de Wallonie qui enchaîne en déclinant l'ordre du jour de la réunion :

1. Rapport Annuel 2023, état d'avancement des projets
2. Programmation des projets du PCDR dans les 3 ans
3. Etat d'avancement des projets en convention (Halles, Maison du Bailly et Place d'Aublain)
4. Relance de candidature pour la CLDR
5. Budget participatif
6. Divers

Le PV de la dernière réunion de la CLDR (datant du 16 mars 2023), envoyé via mail aux membres est approuvé sans remarque.

Rapport annuel

La FRW explique que chaque année, la Commune, ayant un PCDR approuvé et au moins une demande de convention en cours, est tenue de rédiger un rapport annuel à rendre à l'administration du développement rural pour le 31 mars. Ce rapport, constitué de 5 parties, reprend notamment l'ensemble des projets du PCDR avec leurs états d'avancement ainsi que le rapport d'activité de la CLDR.

Les 5 parties du rapport annuel :

1. Situation générale de l'ODR
2. Avancement physique et financier
3. Rapport comptable
4. Bilan de la CLDR
5. Programmation à 3 ans

Il est précisé aux membres que la partie 2, « avancement physique et financier » ainsi que la partie 3 « rapport comptable » ne sont pas encore à compléter vu l'état d'avancement des projets en 2023.

Le rapport annuel a changé de mouture et se présente désormais, pour les annexes 1,2 et 5 sous forme d'un tableau Excell. Celui-ci est disponible sous format papier pour les membres souhaitant le consulter dans sa version officielle. Pour plus de lisibilité, l'état d'avancement des projets du PCDR est passé en revue via un PowerPoint durant la séance.

Projet au stade TRAVAUX EN COURS

Fiche- projet 3.51 Créer des plaines de jeux dans chaque village, les entretenir et les rénover si besoin

Les villages possédant une plaine de jeux sont passés en revue :

Pour Couvin :

- Ferme Walkens (parking)

- Rue de la Gare (parc Saint-Joseph)
- Rue de la Marcelle
- Frasnés-lez-Couvin
- Rue des Carrières

Pour Mariembourg :

En 2023, une plaine de jeux a été créée à Cul-des-Sarts et une autre est en cours d'installation à Petite-Chapelle.

Un membre ajoute qu'une plaine de jeux est également présente sur le site Champagnat.

- Rue des Sports

Pour Petigny :

- Rue des Monts
- Place du Baty
- Grottes de Neptune

Pour Dailly :

- Ecole

Projets au stade ETUDE EN COURS

Les 12 projets sont passés en revue, avec les précisions suivantes apportées par les membres :
2.11 Créer une Maison de l'industrie, de l'artisanat et de l'espace rural qui ferait la promotion des spécificités couvinoises grâce à l'organisation de journées découvertes des productions du terroir et la création d'une foire commerciale artisanale :

Projet à la ferme Walkens, en mars 2023 une demande de reconnaissance Musée a été introduite.

Monsieur Halsberghe initiateur de l'exposition « Poêlerie et fonderie » du Centre Industries & Artisanats (visitable à l'espace Piron de l'hôtel de ville) destinée à rejoindre la ferme Walkens précise que la demande a été refusée.

3.7 Mettre en place un réseau de pistes cyclables sécurisé à Couvin et Mariembourg :

En 2023, la liaison Couvin-Frasnès-Mariembourg, la route du pont pavot et la route du monument ont été aménagées en voiries partagées.

Il est ajouté par un membre que des travaux ont lieu pour l'aménagement entre la Chaussée de Philippeville et la gare de Mariembourg, jusqu'au RAVeL L156.

3.32 Créer une bergerie/chèvrerie communale :

En 2023 une bergère a été engagée par le Parc **national** ESEM et est chargée du projet Pâturage itinérant ; le Parc a acquis 27 moutons qui vont paître pour restaurer les pelouses calcaires.

Un membre complète l'information en expliquant qu'une bergerie existe déjà à Olloy via le Parc Naturel Viroin Hermeton.

3.66 Etablir une réflexion sur la rationalisation et la réduction de l'éclairage de bâtiments publics et touristiques, de certains tronçons et de certaines parties de villages :

En 2023 une enquête sur l'éclairage public a été lancée pour déterminer les heures d'extinctions et les lampadaires à supprimer. Recrutement d'un coordinateur PAEDC suite à l'appel à projet Pollec 2023-2024.

Un membre demande quels sont les résultats de cette enquête. Monsieur Gilson explique que les résultats ne sont pas encore disponibles. Il précise également que le Collège a décidé de rallumer l'éclairage public le soir suite à des demandes citoyennes mais également face au manque d'économie d'énergie réalisées.

Ce retour en arrière est décrié par certains et les peurs de la population face à cette initiative sont peut-être dû à un manque d'information sur le sujet. Des réunions d'informations sur le sujet ont eu lieu à Viroinval et permettaient de mieux comprendre les nuisances engendrées.

La commune de Viroinval avec celle de Couvin, étaient dans les dernières à réduire l'éclairage public la nuit pour réduire la facture énergétique, qu'en est-il aujourd'hui ?

Face aux réactions sur le sujet, il est décidé en séance, de mettre le point à l'ordre du jour de la prochaine CLDR et d'inviter le coordinateur PAEDC.

Projets au stade REALISES

Les 13 projets réalisés sont présentés aux membres , les projets suivants sont commentés :

2.13 Prévoir un ou plusieurs emplacement(s) pour moto-homes (camping du Bailly à Cul-des-Sarts) :

Le plan d'aménagement présente 20 emplacements, *un membre demande à vérifier ce nombre.*

3.23 Créer des bassins d'orage :

Un membre a assisté à une séance d'information sur les futures stations d'épuration prévues à Gonrioux et Presgaux dont les travaux devraient commencer cette année. Dans cette présentation il a été expliqué que c'est à la commune de réparer les collecteurs et de mettre en place la séparation des eaux grises et des eaux claires. Il est informé que c'est la SPGE qui se charge de cela.

3.70 Créer des logements sociaux/publics

Monsieur Gilson corrige l'information donnée, 20 logements sociaux HEN et non 10 sont prévus via un subside RW (1.74 million€) à Frasnes-lez-Couvin. En ce qui concerne le Bercet, un partenariat public-privé est envisagé.

Projet au stade PROJET DEFINITIF

Projet en convention développement rural :

1.1 Restaurer la Maison du Bailly à Pesche afin d'y établir une maison rurale multiservices :

Le rétroacte du projet, initié en 2017 est passé en revue. Le dossier projet a été finalisé fin 2023. Monsieur Gilson explique que la commune mène plusieurs projets d'envergures actuellement (Maison de la forêt, le Bercet) et que le Collège a donc décidé pour raison financière de mettre le projet « en pause ».

Un membre demande pour quand une éclaircie financière est espérée afin de pouvoir avancer sur le projet. Monsieur l'échevin explique que suite à une réunion avec la banque, la commune a été rassurée sur la gestion financière faite depuis 6 ans. Cependant, même si les finances sont correctes il faut garder une certaine réserve financière afin de pouvoir réagir face aux dépenses imprévues pour la bonne gestion des bâtiments communaux. Notamment comme ce fut le cas pour le toit de l'école de Presgaux. De plus, le coût du projet a augmenté considérablement suite aux exigences de l'Awap (agence wallonne du patrimoine) sans certitude concernant l'obtention de subside (65%) de leur part.

Il serait intéressant d'interroger l'Awap afin d'avoir une idée plus concrète de leur intervention financière sur le projet.

Au niveau du développement rural, le projet ayant été initié avant l'instauration de nouveaux plafonds de subsides, il convient d'établir avec l'administration du développement rural à quels taux et plafonds sera soumis le projet. Une fois ces deux informations collectées, il conviendra de recalculer la part communale pour pouvoir déterminer la poursuite du projet.

Projet au stade TRAVAUX EN COURS

Projet en convention développement rural :

1.4 Restaurer les Halles de Couvin afin de valoriser l'artisanat et les productions du terroir

Le rétroacte du projet, initié fin 2016 est passé en revue. L'approbation de l'attribution du marché par l'administration du développement rural a eu lieu au printemps 2023.

En juillet de la même année, après notification, l'entreprise CRC a reçu l'ordre de commencer les travaux. Les travaux débuteront en ce début d'année 2024.

Monsieur Gilson précise qu'une réunion avait lieu aujourd'hui avec un expert en charpente pour vérifier l'état de la charpente. Celle-ci semble en bon état mais des problèmes de mэрule ont été détectés. Pour rappel, sur un projet estimé à 1.061.948,88€, le développement rural intervient à hauteur de 680.974,44€ (il en résulte une part communale de 380.974,44€).

Projets au stade ACTION CONTINUE

La liste des 21 projets en action continue est passée en revue avec des remarques pour les projets suivants :

2.1 Améliorer l'entretien et la propreté de l'entité

Opération BE-WAPP, Plan local de propreté publique, Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention a retenu comme priorité la lutte contre les incivilités. Un Agent constatateur est engagé afin de faire respecter le RGPA +sensibilisation publique. Action de sensibilisation la Police. Services cimetières, mise en place d'un système de tri.

Un membre impliqué dans l'opération BE-WAPP précise que ce sera le 10ème anniversaire de l'opération cette année et que malgré la mobilisation des bénévoles, les déchets continuent de pulluler.

Les solutions de consignes pour les cannettes ainsi que la présence de caméras sur les lieux de dépôts clandestins sont abordées. Un membre exprime sa réflexion sur la responsabilisation des consommateurs au tri des déchets et à la propreté. Il s'interroge sur les actions mises en place pour responsabiliser les producteurs.

A l'échelle d'une commune il est difficile d'agir à cet échelon. La sensibilisation ainsi que l'application de sanction par l'agent constatateur est une démarche que la commune peut renforcer. Monsieur Gilson intervient en expliquant que le prochain bulletin communal sera axé sur la propreté et qu'une publication rappelant les sanctions sera insérée.

3.12 Mettre en place une signalétique efficace (site touristiques, sites classés, RAVeL, caractéristiques de chaque village, promenades, etc.)

Un membre insiste sur le fait que pour être efficace il faut éviter la démultiplication de la signalétique.

3.30 Sensibiliser et former les ouvriers communaux à une gestion durable des espaces publics

Un membre demande si les ouvriers sont toujours formés actuellement, il lui est confirmé que les ouvriers suivent des formations notamment avec l'appel à projet Biodiversité.

3.37 Faire respecter les cahiers des charges pour l'exploitation forestière

Plusieurs membres interviennent en précisant que lors des ventes publiques le cahier des charges est peu respecté et qu'il serait intéressant que ce soit le DNF qui réalise le cahier des charges.

3.52 Améliorer les réseaux électriques et de télédistribution de l'entité

L'ensemble du réseau est maintenant géré par l'AIESH, certains membres signalent des problèmes sur le réseau électrique dans certains villages.

Projets au stade EN ATTENTE

Les membres sont invités à se réunir en 4 sous-groupes afin d'analyser les projets en attente ainsi que les projets en action continue 2.1 et 3.37 débattus précédemment, pour déterminer la programmation à 3 ans des projets du PCDR.

Il leur est spécifié de tenir compte de la pertinence et de la faisabilité du projet, notamment au regard du coût et de la temporalité.

Après discussions en sous-groupes, une mise en commun est réalisée, avec commentaires/justification de la sélection

Le groupe 1 dresse la programmation suivante :

- **3.14 Informer et accueillir les (nouveaux) habitants (livret d'accueil) :**
Ce projet est utile et pertinent et nécessite peu de moyen.
- **3.75 Créer un parking pour poids lourds sur la N5 à Couvin (entrée nord)**
Jugé pertinent mais de faisabilité moyenne à faible, sa sélection est surtout une façon de faire remonter l'information.
- **3.69 Faciliter l'accès au logement pour les jeunes de l'entité (ex : logements tremplins)**

Le deuxième groupe dresse la programmation suivante :

- **2.1 Améliorer l'entretien et la propreté de l'entité :**
Il y a beaucoup à faire et il serait utile d'y réfléchir plus profondément. Des actions peuvent-être réalisées avec peu de moyens.
- **2.12 Restaurer la salle du Dowaire à Gonrioux**
- **3.22 Envisager l'utilisation d'outils d'aménagement du territoire pour une occupation du sol raisonnée**
Les inondations de 2021 ont démontré l'importance d'une occupation raisonnée du sol.

Groupe 3 dresse la programmation suivante :

- **1.2 Créer ou réhabiliter des sentiers au sein des villages (GR 12 Brûly de Couvin)**
Le projet est déjà bien avancé et le groupe sentiers va être relancé
- **3.29 Réaliser une étude de faisabilité pour l'exploitation de l'eau de source**
Il faut comprendre exploitation par utilisation. L'eau de source devrait, comme ce fut le cas un temps, être accessible pour les citoyens. Il est conseillé de prendre contact avec l'éco-conseiller pour le développement de ce projet.
- **3.75 Créer un parking pour poids lourds sur la N5 à Couvin (entrée nord)**
Même réflexions que le groupe 1

Groupe 4 dresse la programmation suivante :

- **3.41 Créer un parc à conteneurs à Cul-des-Sarts ou une structure transcommunale des Rièzes et des Sarts (Chimay-Couvin)**
Le parc à conteneurs étant éloigné pour les habitants de Cul-des-Sarts et de Petite Chapelle (il est situé à Frasnès-lez-Couvin soit 40 minutes aller-retour) le sous-groupe propose comme dans certaines communes, l'installation d'un conteneur mobile surveillé par un agent une fois par mois.
- **3.29 Réaliser une étude de faisabilité pour l'exploitation de l'eau de source**
Même réflexion que le groupe 3.
- **3.75 Créer un parking pour poids lourds sur la N5 à Couvin (entrée nord)**
Même réflexions que le groupe 1 et 3
- **3.67 Produire de l'énergie via des éoliennes en tenant compte des spécificités locales**
- **1.5 Etude du potentiel hydroélectrique des rivières et retenues d'eau**

Il est précisé aussi que le projet **3.26 Favoriser la commercialisation des produits régionaux et artisanaux via une coopérative mettant en place un comptoir spécifique** est réalisé via la coopérative COOPESEM et son point de retrait dans la maternité commerciale.

Concernant le projet **3.68 Etudier la faisabilité d'utiliser la géothermie**, un membre est contre ce projet. Il rappelle que pour l'utilisation de la géothermie pour le projet de la Maison de la forêt puisera dans la nappe phréatique.

Après ces discussions, les participants se mettent d'accord sur la programmation suivante pour les trois années à venir :

- **2.1 Améliorer l'entretien et la propreté de l'entité :**
- **3.29 Réaliser une étude de faisabilité pour l'exploitation de l'eau de source**
- **3.75 Créer un parking pour poids lourds sur la N5 à Couvin (entrée nord)**

Rapport de la CLDR

La CLDR s'est réunie deux fois en 2023 :

16/03/2023

Pour l'approbation du rapport annuel 2022 et l'état d'avancement du budget participatif avec 11 membres présents.

24/05/2023

Pour la visite des archives de l'Etat.

Relance des candidatures pour la CLDR

La Commission Locale de Développement Rural est actuellement composée de 34 membres, à savoir 9 élus pour 25 citoyens. Le quart communal n'est donc plus respecté et un appel à candidature a été relancé en février 2024 avec pour but de recruter un minimum de 2 candidats.

Huit candidatures ont été reçues et seront analysées au conseil communal de mars.

Budget participatif

Les deux projets lauréats ont jusque juillet pour réaliser leur projet :

Projet de vélos électriques partagés à Petigny dont le coût est estimé à 9760 € :

Les 2 vélos ont été achetés, la commune devant lancer un marché pour des abris vélos liés à d'autres projets, l'abri sera acheté à ce moment-là.

Projet un auvent pour la place saint Victor de Petigny dont le coût est estimé à 6000€

Les armatures métalliques ont été achetées, l'achat de la bâche a été postposé faute de fournisseur et sera relancé.

Groupe de Travail Patrimoine

Le groupe de travail s'est réuni une fois, le 16 mars 2023 pour évoquer l'état d'avancement des projets de restauration du Petit Patrimoine Populaire Wallon (calvaire de Petigny, Chapelle du Maquis, Kiosque de Brûly).

Groupe de Travail Sentier

Le groupe de travail s'est réuni 3 fois en 2023 : 16/03, 03/04, 24/04 et certains membres ont assisté à la réunion du parc national ESEM au sujet des points nœuds pédestres le 26/04. Concernant l'« extension du réseau points nœuds pédestre » le lancement du marché a été retardé. L'arrêté de subventionnement par le CGT a été reçu en janvier et le cahier des charges envoyé. L'attribution du marché est espérée pour avril. Un membre souhaite que ce projet ne « déforce » pas les sentiers existants.

L'éco-conseiller a été informé du désir de projet de tourniquets sur les sentiers par le groupe de travail et des possibilités de financements (Biodiversité/Parc national ESEM).

Un membre demande où en est le projet du GR 12 (FP 1.2) situé sur le tracé du chemin de Compostelle ? Il n'y a pas d'avancées à ce jour, le problème subsistant sur le tronçon appartenant à un privé, au niveau de la remontée vers Viroinval. Le groupe de travail devrait se réunir prochainement pour continuer le travail entamé avec « Tous à pieds ».

Budget participatif

Les porteurs de projets du budget participatif et la commune se sont rencontrés 7 fois en 2023 : les 09/01, 23/01, 06/06, 16/03, 03/04, 15/05 et 24/05.

Clôture de la séance

La séance se clôture par les remerciements de Bernard GILSON envers les personnes présentes et un verre de l'amitié.

Fondation Rurale de Wallonie
Equipe Entre-Sambre-et-Meuse
Thomas CONSTANT et Anne MAITRE
Rue de France, 66
5600 Philippeville
071 66 01 90
t.constant@frw.be – a.maitre@frw.be

Pour le Bureau Régional ESEM,



Thomas CONSTANT – Anne MAITRE
Agents de développement